

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le lundi 15 septembre 2014 à 13 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels  
M. Marc Blanchet, Directeur général adjoint - Développement  
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements  
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée  
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé  
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE14 1419**

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 15 septembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE14 1420**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'application des seuils minimaux de densité résidentielle pour le territoire de l'agglomération de Montréal » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1142622006

---

**CE14 1421**

Il est

RÉSOLU :

1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire relatif à la protection des bois et corridors forestiers métropolitains » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil d'agglomération :

2 - d'adopter une résolution de contrôle intérimaire interdisant toute nouvelle utilisation du sol, toute nouvelle construction, tout nouvel agrandissement, toute demande d'opération cadastrale et les morcellements de lots faits par aliénation dans les bois et corridors forestiers métropolitains sur les territoires montrés sur les 14 cartes intitulées « Contrôle intérimaire : bois et corridors forestiers métropolitains » jointes à l'annexe A de la résolution de contrôle intérimaire.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1142622005

---

**Levée de la séance**

70.001

---

Les résolutions CE14 1419 à CE14 1421 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville